

Association Loi 1901 Bien vivre au Mesnil

Association Loi 1901 Bien Vivre Au Mesnil



Préservation
de la qualité de la vie

Protection
de l'environnement,
zones naturelles et urbanisme

CONTACT

15, place Mère Angélique
78320, Le Mesnil St Denis
Tél : 01 34 61 91 59
Mél : mgmg2@wanadoo.fr

AUTEURS

Jacqueline Augé,
Danielle Gonzalez

ENVIRONNEMENT, Patrimoine naturel, forêts et bois

Espaces boisés et forêts



Forêt de Trappes - Port-Royal

Le passage de l'autoroute, quel que soit le tracé choisi, balafre le bois de la Défonce et la forêt de Trappes - Port-Royal

Et par le tracé en zone naturelle traverse également

- Forêt domaniale de Trappes - Port-Royal classé et Bois de Champgarnier
- Bois Châtelain et de Notre-Dame de la Roche, sites classés
- Petits Bois de Lévis Saint Nom, site classé, bois des Néfliers
- Bois des Hautes Bruyères (ZNIEFF), aux Essarts-le-Roi

D'une superficie de 680 hectares, le massif forestier de Trappes - Port-Royal, héritage des chasses royales, peuplé de très vieux chênes, châtaigniers, charmes et quelques très vieux hêtres magnifiques, a gardé sa configuration ancienne avec des carrefours en étoiles.

La continuité de ces bois avec les massifs de Chevreuse et de Rambouillet explique la présence d'une importante faune sauvage.

La forêt de Trappes - Port Royal est parcourue en lisière par le ru du Rhodon. Cette zone de transition est particulièrement intéressante et sauvage, zone particulièrement protégée et surveillée par le PNR.

Ces bois constituent un écran entre les activités bruyantes de la ville nouvelle et le Parc Naturel Régional, deux entités non concurrentes mais complémentaires, conformément au plan Delouvrier pour qui le parc Naturel Régional était le poumon vert de cette grande cité urbaine et de ses infrastructures. Cet objectif est réalisé comme l'atteste la forte fréquentation des visiteurs. Ils empruntent un réseau de sentiers aux parcours faciles et intéressants qui donnent accès, en particulier à Port-Royal des Champs.

Le prolongement de l'A12 détruirait un grand nombre de ces chemins qui, même si les liaisons étaient rétablies, perdraient tout intérêt, sous le bruit et nuisances multiples d'une autoroute.

- Ces espaces naturels, sont des espaces essentiels.
- Respirer, marcher, admirer, faire du sport est encore une réalité pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'y vivre.
- Repousser les limites de la ceinture verte, c'est encore exclure une frange de population qui de plus en plus voit cette opportunité disparaître.

Dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12

Hamadryade de la Forêt de Trappes

La survie de l'Hamadryade, maison forestière réservée à l'accueil et à la sensibilisation des enfants scolarisés de St-Quentin à la vie de la forêt serait compromise. Cette grande maison récemment aménagée ne pourrait plus envisager de poursuivre son activité : les nuisances lui enlevant tout l'intérêt.

Les bois Châtelain et de la Roche en site classé

Le passage d'une autoroute à ces endroits nécessite la construction d'un énorme viaduc défigurant totalement ce paysage. Or ces bois se situent entre le sud du plateau du Mesnil et le Vallon du Pommeret, ils se distinguent par leur grande déclivité et bénéficient d'un cadre exceptionnel, celui de la route des Sept Tournants et du Chemin des Six Croix .



Les 7 tournants (site classé)

Le bois Châtelain est parcouru par l'Angoulois, petit ravin dévalant parmi les roches dans un site sauvage et peu connu. C'est le lieu de passage de grands animaux.

Les bois de la Roche, descendent vers le vallon et offrent une quantité de sentiers à parcourir entre Le Mesnil et le Chemin de Bellepanne, le GR11. (ZNIEFF long du Pommeret)

Les Petits Bois de Lévis de l'autre côté du vallon encadrent celui-ci, Ils sont également très giboyeux et ont fait l'objet d'un classement en ZNIEFF.

Nous attendons que l'Etat soit en accord avec ses différentes prises de position et ses divers investissements :

Les Bois de Trappes Ils ont été achetés par l'État en compensation des Bois de St-Cyr, coupés pour la bretelle G12. Aussi pouvait-on penser dans ces conditions qu'ils seraient préservés.

Le Bois de Champgarnier qui fait suite à celui de Port Royal vient d'être acheté par l'Agence des espaces verts.

Les nombreux classements en ZNIEFF sont la preuve de leur intérêt écologique faunistique et floristique.

Le Bois de Châtelain et les "7 tournants", ont été classés en 1980 avec le Vallon du Pommeret. C'est un lieu de traversée de grande faune sauvage.

Biodiversité, Faune et flore

La biodiversité, une nécessité vitale

« La vie sur terre résulte d'une multitude d'interactions entre les espèces et les milieux en évolution. De ces échanges, de ces coopérations, de ces prédatations naît la diversité génétique » (L'Écho du Parc avril 2005).

Milieux propices à la biodiversité

La biodiversité est d'autant plus importante que les espaces naturels considérés sont constitués de milieux différents. Les zones de transition entre les milieux sont essentielles. Enfin les possibilités de liaison entre ces milieux naturels juxtaposés sont indispensables afin de permettre les échanges biologiques et des migrations éventuelles.

Les sites où s'exprime la plus forte diversité biologique sur le territoire concerné par le tracé A12 sont les zones humides : mares, rives d'étangs, roselières, ripisylves (bandes rivulaires de rivière ou d'étang colonisées par des arbres), friches, prairies humides, zones marécageuses et rivières. Les bosquets, les forêts, les lisières et les prés vergers sont également des unités écologiques à forte potentialité biologique.

Qualité des eaux et biodiversité

La Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse inscrit la qualité des eaux comme facteur primordial pour la vie et le développement naturel des espèces .

L'inventaire des espèces et des milieux naturels, en particulier des ZNIEFF (zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

Le Parc a dressé un inventaire recensant une grande diversité de milieux identifiés en seize grands types recélant entre autres dans l'état actuel de nos connaissances :

- plus de 950 espèces végétales supérieures,
- 111 espèces d'oiseaux nicheurs sur les 273 que compte la France,
- 21 espèces de batraciens sur les 28 présentes en Île-de-France,
- 44 espèces de libellules, 46 espèces de mammifères, 21 espèces de reptiles,
- 700 espèces de coléoptères.

Ce patrimoine naturel considérable situe le territoire du Parc parmi les premiers sites écologiques d'Île-de-France.

Le nord du Parc menacé par les tracés du prolongement de l'A12 se distingue par la diversité de ses milieux et par là même par la richesse de sa faune et de sa flore :

- Ru du Rodon qui traverse la prairie de la Gravelle, elle-même classée Natura 2000, et ses rives : milieu très riche,
- Étang des Noés et sa zone marécageuse, une ZNIEFF de 23,6 hectares abrite 270 espèces végétales, 96 espèces d'oiseaux, 14 espèces de libellules (voir annexe), 14 espèces de poissons (frayes naturelles et réapparition d'espèces), preuves du succès de la politique de restauration entreprise il y a plusieurs années,
- Petits Bois, côte de la Chaponne à Lévis Saint-Nom. Milieu très diversifié de vergers, prairies, friches et bois qui héberge dans un système cohérent des plantes rares en Île-de-France (voir annexe) ainsi que la petite chouette chevêche menacée en Île-de-France,
- Prairie et versant sud du moulin de Lavagot et bois des Néfliers (voir annexe),
- Vallon du Pommeret. Milieux variés : ru du Pommeret, où s'abreuvent biches et chevreuils, et fond de Bellepanne classés en ZNIEFF ; prairies permanentes et lisières de forêts. Richesse de la flore et de la faune : le vallon a la particularité de concentrer sur une faible étendue un grand nombre d'espèces végétales présentes en Île-de-France et de très nombreux oiseaux (voir annexe),
- Mares au Mesnil-Saint-Denis et à Lévis Saint-Nom qui abritent une faune et une flore intéressantes (voir annexe).

Certaines espèces visibles dans le nord du parc sont répertoriées dans la Convention de Bernes ou dans la Directive européenne Habitats.

Avenir de la biodiversité

Le morcellement du milieu naturel et les bouleversements brutaux, aménagements urbains, autoroutes, surfaces commerciales gigantesques, qui ne laissent pas aux espèces le temps de s'adapter, accroissent leur disparition et détruisent la biodiversité. Or avec le réchauffement de la planète dû au phénomène d'effet de serre le processus s'accélère. Pour ces raisons il est grand temps de s'appuyer sur la préservation de la biodiversité, c'est une assurance pour l'avenir et c'est une urgence mondiale. La fin de la biodiversité, c'est la fin de l'homme.

« L'homme, pointe avancée de l'évolution, peut-il aujourd'hui devenir l'ennemi de la vie ? C'est le risque qu'aujourd'hui nous courons par égoïsme ou par aveuglement » (Jacques Chirac, Sommet de Johannesburg, septembre 2002).

La France s'est fixé pour objectif dans le cadre de sa « Stratégie nationale pour la diversité » de « Stopper l'accroissement de la perte de diversité à l'horizon 2010 ».

Il est urgent d'agir. La France figure au 4e rang des pays les plus menacés de perdre leur diversité d'espèces animales et au 9e rang pour les plantes, selon l'Union mondiale pour la nature.

Annexe Faune et flore

Étang des Noés

- plantes rares comme certaines espèces d'orchidées, le paturin des marais et la stellaire glauque.
- populations de foulques, grèbes huppés, bécassines des marais, rousserolles, oies bernaches, canards souchets l'hiver, ainsi que plus rares le bruant des roseaux et la fauvette babillarde, locustelle tachetée, rousserolle effarvate ; qui trouvent dans les abords de l'étang un milieu humide et varié.
- également, bécassine sourde, harle-piette, mésange rémiz, chevalier guignette, sarcelle d'hiver, au moment des migrations parmi les nombreux passereaux, grèves et canards.
- ZNIEFF de la Prairie mésophile des Ambésis,

Petits Bois, Côte de la Chaponne

- trois espèces végétales rares en Île-de-France, la laïche jaune, la scorsonère des prés, le millepertuis anguleux,
- dans les sols tourbeux acides des Petits Bois une orchidée rare en Île-de-France, l'orchis tacheté,
- dans les vergers de la Popinerie ou du château de la Boissière-Beauchamp la petite chouette chevêche menacée en Île-de-France.
- Prairie et versant sud du moulin de Lavagot et bois des Néfliers : *moscatelline*, *renoncule tête d'or*, *primevère élevée*, *une mercuriale vivace* et *une espèce rare en Île-de-France la primevère acaule*.

Vallon du Pommeret

- dans les prairies humides des espèces végétales peu répandues en Île-de-France, tels l'orchis négligé, espèce protégée au niveau régional, le dryoptéris écaillé, espèce peu commune, et la très rare latrhée clandestine et le millepertuis anguleux dont l'espèce n'est connue que dans la haute vallée de l'Yvette et dans celle du Pommeret.
- dans les roselières faune protégée, notamment certains oiseaux comme la rousserolle verderolle rare en Île-de-France.

Les Mares

- Mares de Rodon, du Mandard où habitent certaines espèces rares comme : le crapaud accoucheur,
- Mare de Notre Dame de la Roche : la reinette verte et le triton crêté (ces deux dernières espèces sont protégées),

Autour de ces mares se développent des espèces floristiques peu communes comme le scirpe à nombreuses tiges.



Association Loi 1901 Bien Vivre Au Mesnil

CONTACT

15, place Mère Angélique
78320, Le Mesnil St Denis
Tél : 01 34 61 91 59
Mél : mgmg2@wanadoo.fr